



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD

Milhaud solidaire

Travaux
p. 7

Sécurité
p. 12

Associations
p. 33

Sommaire

 <p>Actualités municipales Inondations</p>	 <p>Actualités municipales Police Municipale</p>	<p>Édito du maire Comptes-rendus des conseils municipaux Travaux Actualités municipales Coup d'œil dans le rétro Agenda La vie des associations</p>	<p>p.3 p.4 p.7 P.12 P.26 P.31 P.33</p>
 <p>Actualités municipales Travaux</p>	 <p>La vie des associations Un lien retrouvé</p>	 <p>Manifestations à venir Salon du livre</p>	 <p>Actualités municipales Retour des échecs</p>

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Rendez-vous élus : 04 66 74 61 88
Police Municipale : 04 66 74 36 95
CCAS : 04 66 74 61 83
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École Maternelle : 04 66 74 25 54
École Primaire : 04 66 74 22 79
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 88
Fax : 04 66 74 11 94
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud -
Ch. GOUJON - Manue - Freepik
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



« Nous n'avons pas peur de mettre l'exigence au centre de nos préoccupations. »

Chères Milhautoises, Chers Milhautois,

Tourner la page, revivre normalement !

Nous rencontrer à nouveau sans crainte au travers de fêtes, de rencontres sportives ou culturelles, de cérémonies ou tout simplement pouvoir aller au restaurant, dans nos commerces, au marché ! C'est ce que nous voulons tous !

Mais il s'agit d'une sortie progressive et trop souvent encore des questions se posent car l'incertitude et la prudence restent de mise. Nous ne devons pas nier ni négliger la réalité, c'est pourquoi le 23 octobre le centre de vaccination a encore ouvert ses portes.

Nous avons, au cours de cette crise, appris la résilience et savons puiser en nous cette force pour qu'enfin nous puissions tous revivre ensemble, tout comme nous l'avons fait lors des dernières inondations du 14 septembre surtout mais aussi du 3 octobre où chacun, des services municipaux, des élus jusqu'aux simples particuliers, a pu participer à ce grand élan de solidarité que nous avons connu.

Il nous faut cependant avancer ; la multitude de nos projets, déjà en cours ou en phase d'étude, sont là pour le prouver.

Notre commune est une commune d'exception tournée vers la modernité, possédant un environnement exceptionnel. Nous avons pour dessein de le valoriser, de le protéger sans l'abimer et sans en hypothéquer son futur.

Tous ces chantiers qui verront le jour ne le seront que pour améliorer notre quotidien, notre qualité de vie et faire de Milhaud « un petit village branché » aux portes de Nîmes !

Nous n'avons pas peur, animés que nous sommes par cette valeur du partage et du dialogue, de mettre l'exigence au centre de nos préoccupations, les recentrant toujours vers l'existant tout en tenant compte des énormes contraintes qui sont celles de notre territoire. Changer les choses sans qu'on puisse nous dire : « c'était mieux avant » ! Pour cela, il faut prendre de la hauteur et garder à l'esprit une vision à 30 ans de l'évolution de Milhaud, pour que toutes les générations, des plus anciennes aux plus jeunes, celles qui nous succéderont, puissent être fières du travail accompli et soient assurées de l'amour que nous portons à notre village !

Portez-vous bien, soyez encore plus prudents et passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Chaleureusement
Jean-Luc Solone



Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 9 juin 2021

BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Décision adoptée à la majorité.

CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS - « VILLA AEMILIUS » - 21 RUE DES AMANDIERS - NIMES METROPOLE ET L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT - OPH - HABITAT DU GARD

Approbation des termes de la convention et autorisation de signature.

Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS - « RESIDENCE DU TEMPLE » - IMPASSE DU TEMPLE - A INTERVENIR ENTRE NIMES METROPOLE, UN TOIT POUR TOUS ET LA COMMUNE

Approbation des termes de la convention et autorisation de signature.

Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS - « RESIDENCE DU TEMPLE » - IMPASSE DU TEMPLE - A INTERVENIR ENTRE UN TOIT POUR TOUS ET LA COMMUNE

Approbation des termes de la convention et autorisation de signature.

Décision adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT A INTERVENIR POUR L'ORGANISATION DE LA PROGRAMMATION EN TRADITIONS REGIONALES ENTRE NIMES METROPOLE ET LES COMMUNES MEMBRES ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU FESTIVAL D'ABRIVADO POUR 2021

Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA LICENCE DE DEBIT DE BOISSONS DE 4° CATEGORIE A L'ASSOCIATION « CLUB TAURIN PAUL RICARD TOROS Y FIESTA »

Mise à disposition de la licence IV à M. Arnaud FRADE, président du « CLUB TAURIN PAUL RICARD TOROS Y FIESTA » et titulaire du permis d'exploitation, pour une durée de 6 mois à compter de sa signature, moyennant une redevance de 500 €. Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION A INTERVENIR ENTRE L'ASSOCIATION « LI TAÛ » ET LA COMMUNE DE MILHAUD - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Club Taurin Li Taù » pour un montant de 2 670 € afin de régler les engagements des raseurs. Décision adoptée à l'unanimité.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS MILHAUDOISES POUR L'EXERCICE 2021

Associations		Montant en €
1	AMAMA	609
2	Anciens Combattants de Milhaud	450
3	APLEM	500
4	Arc Club Milhaud	1 200
5	Association Gymnastique Volontaire	741
6	Avenir Cyclotourisme Milhaudois	700
7	Bad Club Milhaudois	968
8	Basket Club	800
9	BF Savate Club Milhaudois	718
10	Boules Milhaudoises	700
11	Chevaliers des Terres d'Occitanie	700
12	Club des Aînés «Jamai Viel»	387
13	Diane Milhaudoise	769
14	Donneurs de sang bénévoles	1 070
15	Famille Rurale	1 000
16	FCPE Milhaud	1 398
17	Football Club Milhaud	851
18	De Garrigue en Mistral	200
19	Garrigue Font des Chiens	821
20	Judo Club de Milhaud	1 083
21	La Pastorale	490
22	Les Collègues Milhaudois	251
23	Les Copains des Arènes	220
24	Les Jardins du Tistolet	203
25	Les Tabbies de marie	300
26	Les Vieux Crampons	300
27	Li Taù	770

28	Milhaud Loisirs	550
29	Milhaud Mille Dons	974
30	Rugby Club Milhaud	952
31	Sleeve et moi	220
32	Sports Milhaud Seniors	700
33	Tennis Club Milhaud	1 011
34	Toros y Fiesta	886
SOUS- TOTAL		23 423
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2021		
	Li Taù pour engagement des raseteurs courses du 24 et 25 juillet 2021	2 670
TOTAL		26 094

Décision adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS » RELATIF A LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE - CAF

Adoption à compter du 1^{er} septembre 2021.
Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION GLOBALE TERRITORIALE INTERMEDIAIRE AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Approbation du diagnostic de convention territoriale globale 2021 et du bilan qualitatif du contrat enfance jeunesse 2018-2021. Décision adoptée à l'unanimité.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE, DU TEMPLE ET DU PRESBYTERE DU TEMPLE - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU TITRE DES FONDS « LEADER » DU PETR - POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL RURAL - DE GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2021-04-037 DU 10-04-2021

Approbation du projet dont le descriptif et le plan de financement pour un montant total de 33 097,29 € HT soit 39 610,20 € TTC (TVA à 10% et 20%). Décision adoptée à l'unanimité.

INSTAURATION DU REGIME DE DECLARATION PREALABLE POUR L'EDIFICATION DES CLOTURES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Décision adoptée à la majorité.

REVISION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - PCS - Décision adoptée à l'unanimité.

EXONERATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION DE TERRASSE NON COUVERTE A TITRE COMMERCIAL EN RAISON DE LA SITUATION ECONOMIQUE LIEE A LA CRISE SANITAIRE 2021

Décision adoptée à l'unanimité.

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BÂTIES - LIMITATION DE L'EXONERATION POUR LES

NOUVEAUX LOGEMENTS

Limitation à partir de 2022 de l'exonération de deux ans de cotisation foncière communale sur les propriétés bâties attribuée aux constructions nouvelles, reconstructions et additions de constructions à usage d'habitation à 40% de leur base imposable. Décision adoptée à l'unanimité.

AVENANTS DE REAMENAGEMENT A LA GARANTIE D'EMPRUNTS ACCORDEE A HAUTEUR DE 50% DE SON MONTANT A LA SA HLM « UN TOIT POUR TOUS »

Réitération de la garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée, initialement contractée par la Sa HLM « Un toit pour tous » auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions définies à l'annexe « Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées ». Décision adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DE LA POLICE MUNICIPALE

Fixation à 8 du coefficient de l'Indemnité d'Administration et de Technicité instaurée au profit des agents appartenant au cadre d'emplois de la Police Municipale. Application d'un coefficient variant entre 0 et 8 tenant compte de la manière de servir de l'agent concerné dans l'exercice de ses fonctions. Décision adoptée à l'unanimité.

SUPPRESSIONS DE POSTES - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suppression des emplois non pourvus ou inutiles : un poste d'adjoint technique territorial contractuel à temps complet de 35h et 2 postes d'adjoints d'animation territoriaux contractuel à temps non complet de 15. Décision adoptée à l'unanimité.

ADHESION DE LA COMMUNE DE LA ROUVIERE AU SYNDICAT MIXTE DES GARRIGUES DE LA REGION DE NIMES - Décision adoptée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - DON DE LOTS POUR LA TOMBOLA AU PROFIT DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Don de deux lots d'une valeur totale de 650 €. Décision adoptée à l'unanimité.

ETABLISSEMENT DE LA LISTE ANNUELLE DU JURY CRIMINEL TIRE AU SORT POUR L'ANNEE 2022

Au tirage au sort des 15 noms parmi la liste électorale: ALLEL Kaoutar ; PEREZ Doriane ; CHEMINARD Stéphane ; RODRIGUE Mégan ; COULLET Cindy; FEYTEL née SOLER Myriam ; DEYDIÉ Damien; TILLIER Annie ; CARLES née DUMONT France ; VIELZEUF Cédric ; LESAINE Cindy ; MOHAMEDI née TRAUDIA Faouzia ; MARTINEZ Nathalie ; ZIGLER Martial ; NOUR Belkacem.

Séance du 12 juillet 2021

AVENANTS DE REAMENAGEMENT A LA GARANTIE D'EMPRUNTS ACCORDEE A HAUTEUR DE 50% DE SON MONTANT A LA SA HLM « UN TOIT POUR TOUS »

Annule et remplace la délibération N°2021-06-070 du 9 juin 2021. Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS POUR L'OPERATION DE RECONSTITUTION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (ROLLS) DANS LE CADRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU) APPELEE « LA VALETTE DE TRAVESSAC » A INTERVENIR ENTRE NIMES METROPOLE, HABITAT DU GARD ET LA COMMUNE
Décision adoptée à l'unanimité.

FIXATION DU TARIF DU REPAS DU 14 JUILLET POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 13 ANS

Fixation du tarif du repas servi à l'occasion des manifestations du 14 juillet à 10 € pour les enfants de moins de 13 ans. Décision adoptée à l'unanimité.

AVANT-PROJET D'EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL

Approbation du principe d'extension du cimetière communal. Décision adoptée à l'unanimité.

CREATION DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

À compter du 19 juillet 2021 : un poste d'auxiliaire de puériculture principale de 2^e classe à temps complet de 35 heures, dans le cadre d'emplois médico-social de catégorie C ; un poste d'auxiliaire de puériculture principale de 2^e classe à temps complet de 35 heures en CDD d'un an ; un poste de gardien/brigadier de police municipale à temps complet de 35 heures, dans le cadre d'emplois de la filière police.
Décision adoptée à l'unanimité.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE COMMUNALE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE CONSECUTIF A LA SECHERESSE 2020

Recensement de l'ensemble des dégâts dans la commune et dépôt d'une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture du Gard par CERFA papier ou dématérialisé sur ICATNAT. Décision adoptée à l'unanimité.

PACTE DE GOUVERNANCE 2020-2026 ENTRE LES 39 COMMUNES MEMBRES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE

Décision adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE - CRAC 2020 - PAR LA SPL AGATE - CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE SPORTS

Décision adoptée à l'unanimité.

Séance du 27 septembre 2021

AVENANT N°1 A LA CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION « L'ECHIQUIER NIMOIS » ET LA COMMUNE POUR UNE INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Modification du prix horaire de 25 à 38 €. Décision adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES AU MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS »
Décision adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS » - Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DES TRAVAUX SUR LES OUVRAGES COMMUNAUX DE MILHAUD DU FAIT DES CHANTIERS DE LA COMPETENCE DE NÎMES METROPOLE, ET RECIPROQUEMENT
Décision adoptée à l'unanimité.

CESSION DES PARCELLES CADASTREES BA 206, 214 ET 216 - AVENUE ERNEST BOFFA - ZAC TRAJECTOIRE A LA SOCIETE EXAVISION
D'une superficie respective de 228 m², 1 155 m² et 480 m² soit 1 863 m² au total, en zone UE à Sté EXAVISION, appartenant à M. NASCIMBEN Éric, au prix de 200 000 €. Décision adoptée à l'unanimité.

CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE AL 78 ET DU BATIMENT COMMUNAL - ROUTE DE NIMES
D'une superficie de 681 m² et du bâtiment en R+1 d'une superficie utile de 175 m² à Néokids Montessori à Paris, au prix de 230 000 €. Décision adoptée à la majorité.

ACQUISITION DE LA MAISON DE VILLAGE AVEC COUR ET DEPENDANCES SUR LA PARCELLE CADASTREE AN 42 SISE 2 PLACE DU CASTELLAS, APPARTENANT AUX INDIVIS TAILLAND
D'une superficie de 288 m² et de la maison en R+1 avec cour et dépendances d'une superficie habitable de 140 m² appartenant aux indivis TAILLAND au prix de 215 000 €. Décision adoptée à l'unanimité.

SUPPRESSION DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
Suppression de postes à compter du 1^{er} octobre 2021 : un poste d'attaché principal à temps complet de 35h et un poste de gardien-brigadier à temps complet de 35h. Décision adoptée à l'unanimité.

REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE MEDICO-SOCIALE
Indemnité horaire pour travaux supplémentaires, prime de service et indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaire.
Décision adoptée à l'unanimité.

Travaux

Dans les bâtiments communaux

École élémentaire et mairie

La chaufferie gaz de la mairie, qui était vétuste (environ 30 ans) et qui présentait des pannes à répétition, a été supprimée et remplacée par un réseau de chauffage enterré qui est issu de la chaufferie de l'école élémentaire contenant deux chaudières neuves indépendantes et interchangeables.

Ce réseau permettra de chauffer la mairie en profitant des économies de gaz (plus de 35 %) grâce aux nouvelles chaudières à condensation installées dans cette chaufferie durant l'été dernier.

Les toitures, comme régulièrement, font l'objet d'un entretien. La toiture de la mairie a été rénovée pendant l'été.

Celles des écoles ont fait l'objet d'une vérification. La toiture de l'école maternelle va être rétanchéifiée suite aux intempéries.



Au stade

De nombreuses réparations

Les vestiaires du stade, qui sont régulièrement utilisés par les associations sportives pour les jeunes et « moins jeunes » Milhadois, ont été équipés d'une ventilation mécanique qui permet de renouveler et ainsi d'assainir l'air des locaux.

Les armoires électriques des vestiaires des tennis et du stade B ont encore été remplacées et sécurisées. En effet, l'armoire électrique du stade B était fréquemment dégradée par des personnes souvent extérieures à Milhaud, qui utilisaient les équipements sportifs à des fins autres que sportives.

De nombreux travaux de réparations et remplacements de plots et barrières de protection des pié-

tons ont lieu quotidiennement. Ces dégradations sont commises bien souvent volontairement, mais parfois involontairement par le manque d'attention des conducteurs.

Ces barrières et plots sont là pour la sécurité de tous et surtout des enfants qui fréquentent les installations sportives.

Tous ces travaux et réparations sont effectués par les services techniques de la commune.

Au cimetière

Dégâts dus aux inondations

Le cimetière communal n'a pas été épargné par les pluies diluviennes qui se sont abattues lors de l'épisode cévenol du 14 septembre dernier. En effet, un ruissellement intense venant du bois à proximité s'est déversé sur la dernière tranche de caveaux construits en février 2021.

Le terrain entre les tombes, encore meuble du fait des récents aménagements, a été pénétré violemment par une vague d'eau qui a soulevé les caveaux 4 places de l'allée.

Un seul d'entre eux était occupé par un défunt. Une exhumation et une réinhumation au dépositaire ont été nécessaires le temps de remettre en urgence le site en bon état.

Projet d'extension

Le cimetière communal atteint actuellement ses limites car la globalité des concessions a été accordée à perpétuité et ne peut bénéficier d'une rotation légale de reprise.

La collectivité envisage donc une extension de son cimetière en continuité géographique, sur 3 terrains qui lui appartiennent et prévus à cet effet, d'une superficie d'environ 4 400 m², pour pourvoir aux besoins futurs et rendre l'ensemble cohérent et harmonieux.

L'extension du cimetière donnerait la possibilité de créer de nouvelles concessions à accorder avec caveaux de 2 et 4 places, quelques terrains pleine terre, de nouveaux columbariums, un ossuaire supplémentaire et des caveaux d'attente au dépositaire.

Les terrains pressentis pour ces opérations doivent en outre faire l'objet d'un rapport établi par un hydrogéologue et géologue agréés, car cet aménagement présente des difficultés particulières de creusement dus aux enrochements.

Cette extension est en outre soumise à autorisation préfectorale délivrée après la réalisation de l'enquête publique et avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. Les travaux d'aménagement, dont le coût prévisionnel est estimé à 1 123 214,40 € TTC, feront l'objet d'un marché de travaux sur plusieurs phases selon un planning d'avancement.

Compte tenu des délais nécessaires à l'enquête et à l'appel d'offres, les travaux sont programmés pour début 2022.



En garrigue

Réfection des chemins

Plusieurs chemins de la garrigue (fontaine de Langlade, combe de Julien, Pié sec, etc.), que la végétation avait partiellement refermés, ont été réouverts et nettoyés par une entreprise spécialisée avec des engins adaptés.

Ces réouvertures permettent aux riverains et promeneurs un cheminement plus aisé, mais aussi assurent un accès plus facile aux services de secours (pompiers) en cas d'incendie.



Réfection de voirie

Chemin de Sourban Haut et rue des Amandiers

Le chemin de Sourban Haut, qui va du rond-point de l'entrée de Milhaud (coté Nîmes) jusqu'à la ZAC Trajectoire, a vu son revêtement de voirie refait à neuf.



Ce chemin est utilisé quotidiennement par de nombreux poids lourds qui desservent la ZAC qui dégradent l'enrobé du chemin. À l'origine, ce chemin n'a pas été prévu pour le passage de véhicules lourds, mais uniquement pour desservir les zones agricoles. Afin de « protéger » le nouvel enrobé, des portiques ont été installés aux accès du chemin, coté rond-point et coté ZAC. Ces portiques limiteront la hauteur des véhicules qui pourront emprunter ce chemin. L'accès à la ZAC pour les poids lourds se fera par l'entrée de la ZAC chemin du Carraud.

Les travaux de réfection de la rue des Amandiers sont terminés. La totalité des enrobés de la rue depuis l'impasse des Amandiers jusqu'à la rue de la Cruvière ont été refaits.



Le cheminement « doux » que nous avons créé, permet désormais aux piétons et cyclistes de se promener en toute quiétude et sécurité.

Les rétrécissements implantés dans la rue réduisent la vitesse du trop grand nombre de véhicules, venant de communes limitrophes, qui empruntent cette voie pour se rendre à leur travail et qui ne font souvent que traverser Milhaud.

Arbres de la commune

Consultation de l'Office National des Forêts

Nous avons consulté et fait intervenir l'Office National des Forêts (ONF) afin d'avoir un avis concernant certains arbres situés sur la commune qui créent des problèmes à certains riverains et qui peuvent présenter un danger pour les personnes et les biens.



Cette consultation a concerné entre autres le micocoulier « creux » situé place Frédéric Mistral pour lequel une « tomographie » a été effectuée. Le diagnostic est finalement rassurant, cet arbre trouvera dans ses ressources propres les moyens de se réparer suite aux dommages causés lors de la réfection de la place en 2013.

Nous avons également souhaité avoir un état des platanes de la route de Montpellier et de la route de Nîmes avant d'engager leur taille. Les pins de l'avenue Jean de la Fontaine ont fait aussi l'objet de diagnostics ; en effet ces plantations effectuées lors de l'aménagement de ce quartier présentent un système racinaire qui se développe malheureusement en surface en dégradant et en soulevant les revêtements de voirie et les trottoirs, et parfois même les murs de clôture des riverains, nous obligeant à d'importants travaux de réfection et à des règlements nombreux de sinistres.

Il est très important de privilégier et de bien réfléchir à la végétalisation des rues en choisissant des arbres n'ayant pas ce type de développement racinaire !

Actualités Municipales

Inondations

Importantes intempéries sur la commune

Les violentes chutes de pluies qui se sont abattues sur Milhaud, accompagnées de grêle et de rafales de vent allant à plus de 100 km/h, dans le cadre de l'épisode cévenol que nous avons subi le mardi 14 septembre dernier, se sont traduites par de nombreux sinistres tant au niveau des maisons d'habitation que des bâtiments publics et entreprises, sans compter les dégradations subies par la voirie, la quasi-totalité des chemins de garrigue entièrement ravinsés et les dommages causés à de nombreuses concessions au cimetière.

L'intensité de l'orage a également eu pour conséquence des coupures d'électricité, de téléphone et d'internet, nous privant de tous moyens de communication, ce qui n'a pas facilité la tâche des élus et des agents municipaux en charge, au titre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) que nous avons activé dès 8h30, pour l'organisation des secours aux habitants les plus exposés, la mise en sécurité des voies de circulation fortement perturbées et le contrôle visuel des cours d'eau (crue du Vistre, ruissellement majeur des cours d'eau de l'ouest de la commune que sont « la Cruvière » et « le Vallat de l'Arrière »). Heureusement, l'entretien de ces cours d'eau, des fossés et bassins, par l'EPTB du Vistre et les agents de nos services, ont pu en limiter la montée.

Ce nouvel événement pose bien évidemment des questions sur le réchauffement climatique et ses conséquences. Les derniers rapports du GIEC (groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat) sont plutôt alarmistes, et la nouvelle compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations) prises par notre agglomération va devoir se pencher sur la construction d'ouvrages permettant d'éviter de tels dégâts.

La route est longue, les financements pas faciles à trouver, mais ces travaux sont indispensables. C'est ce qu'à déclaré, le Président de Nîmes Métropole, Franck PROUST, venu le jour même constaté les dégâts et nous soutenir dans cette épreuve.



Toute la matinée et une partie de l'après-midi, les élus et les agents de la collectivité n'ont pas ménagé leurs efforts pour aller à la rencontre des sinistrés en patrouillant dans les rues de Milhaud, n'hésitant pas à aider ceux qui en avaient besoin.

Dès le retour des moyens de communication, nos agents administratifs ont pu sans relâche apporter toutes les informations utiles aux personnes sinistrées.

L'école maternelle a été évacuée dans les minutes qui ont suivi l'alerte rouge donnée par la Préfecture. Tous les enfants ont été conduits par les enseignants et les agents municipaux au centre socioculturel. Tout s'est passé dans le calme et la sérénité.

À l'école élémentaire, bien située et pouvant faire face à la montée des eaux, les enfants sont restés entre 12h et 14h à l'école où des repas froids leur ont été servis.

Nous avons, bien sûr, suivi avec une particulière attention la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle que nous avons lancée le 17 septembre dernier auprès de la Préfecture.

C'est ainsi que l'arrêté interministériel, entérinant l'avis de la commission ayant examiné les dossiers présentés par les communes victimes d'inondations et coulées de boue suite aux intempéries du 14 septembre, a été publié au Journal Officiel de la République le 26 septembre 2021.

48 communes du Gard, au nombre desquelles figure Milhaud, ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.

Les personnes sinistrées disposaient d'un délai maximum de 10 jours à compter de la date de parution de cet arrêté au journal officiel pour faire leur déclaration auprès de leur compagnie d'assurance.

Nous restons à la disposition de chacun pour toutes précisions complémentaires.





Sécurité et prévention

Des barrières de sécurité pour nos écoles

Une barrière pivotante empêchant la circulation des voitures a été installée rue des Écoles, par nos agents des services techniques, afin de protéger les élèves et leurs familles, sur les créneaux horaires d'entrées et de sorties de l'école élémentaire Jean de La Fontaine.

Une barrière sera prochainement installée rue des Lauriers, bloquant la rue aux horaires d'entrées et de sorties de l'école maternelle Antoine de Saint-Exupéry, afin de sécuriser les lieux lors du passage des véhicules.

Horaires de la barrière de la rue des Écoles :

- matin : 8h20-8h40 / 11h50-12h10
- après-midi : 13h50-14h10 / 16h15-16h40

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner votre véhicule devant la barrière.

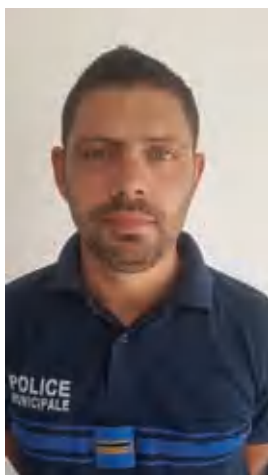
« Stationnement très gênant d'un véhicule » Art R.417-11. Tout arrêt ou stationnement très gênant pour la circulation publique prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. Soit une amende de 135 €.



Nouveau policier municipal

Depuis le 16 août 2021, Jérémy GIBELIN (36 ans), Brigadier-chef Principal, est affecté au poste de Police Municipale de Milhaud. Il remplacera Thierry HUERTAS, parti dans un service spécialisé dans le Gard, dans ses fonctions d'Adjoint au Chef de poste.

Jérémy est issu de la filière Police Nationale où il a passé une formation d'Adjoint de Sécurité. Son expérience s'appuie sur plusieurs années passées au sein de la Police aux Frontières de notre département, ainsi que sur 6 années effectuées en tant que Policier Municipal. En effet, il exerçait depuis 2015 sur la commune d'Aigues-Vives en qualité de Chef de Poste. Il assistera donc Stéphane ALCANTARA dans les différentes missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique et jouera un rôle important de proximité auprès des Milhaudois.



*Nos deux ASVP
lors de leur assermentation en mai 2021*

Jérémy apportera aussi son expérience à nos deux ASVP, Nordine IBRAHIMI et Alexis PREVEL, qui ont tous deux réussis brillamment leur concours de Policiers Municipaux.

L'arrivée de Jérémy permet de maintenir un effectif complet de notre Police Municipale à 6 agents et permet des créneaux horaires de 8h à 20h ou 21h certaines semaines, ainsi que le samedi. Rappelons que nos agents de police sont présents le dimanche suivant les besoins de la commune ou lors de manifestations.

Ralentisseurs

La vitesse des véhicules reste un problème majeur de la sécurité urbaine. Des bouleversements sont attendus notamment sur l'extension de la zone 30 et même d'espaces partagés à tous zone 20, avec priorité absolue aux piétons et cyclistes. Nous le développerons dans les prochaines semaines.

Des ralentisseurs de type dos d'âne ont été installés rue des Roses, pour freiner la vitesse d'arrivée place de l'Évêché, et celui de la rue des Hirondelles qui générait trop de bruit a été remplacé. Un autre a été installé rue des Troènes à l'approche du parc pour enfants « Rebeyrotte ».

Nous avons également installé un cassis (ouvrage en creux) pour sécuriser la rentrée de la rue Arthur Rimbaud, souvent le siège de courses de type rodéo.

Nous agissons le plus souvent par une étude avec les services de police municipale et de gendarmerie, mais aussi à la suite d'échanges avec les riverains, tant sur la nécessité de ces dispositifs que sur leur positionnement.



Deux médailles pour deux Milhaudois

Le Gard est un département où ses milieux naturels de type méditerranéen (forêts, garrigues...) le rendent très vulnérable au risque d'incendie toute l'année, mais plus particulièrement l'été.

Le 5 juillet, Mme Françoise LECAILLON, Préfète du Gard, en présence de tous les acteurs directement concernés (SDIS, ONF, DDTM...) et d'un certain nombre d'élus, Mme la députée Françoise DUMAS et M. Frédéric TOUZELIER, maire de Générac, a pu se rendre compte de l'impressionnant dispositif mis à disposition pour prévenir et lutter contre ces incendies dévastateurs. Le site choisi pour cette démonstration n'a pas été anodin si on se rappelle que Générac a payé un lourd tribut, en voyant disparaître près de 600 hectares en fumée et surtout périr tragiquement, en luttant contre les flammes, le pilote de canadiar Franck CHESNEAU.

Ce sont camions (des petits véhicules de première intervention aux gros camions citernes), hélicoptères, drones... mais aussi tous les moyens de prévention en amont, des tours de vigie aux obligations légales de débroussaillage qui ont ainsi pu être présentés à Mme la Préfète.

Devant un grand nombre de leurs collègues sapeurs pompiers, deux Milhaudois de longue date ont fait honneur à leur commune. Il s'agit du Commandant Thierry SALTET et du Lieutenant Denis ZIZZO qui ont été décorés des mains de Mme LECAILLON, respectivement de la médaille d'argent de la sécurité intérieure et de la médaille de bronze de cette même sécurité intérieure pour leurs actes de bravoure et de dévouement.

Qu'ils trouvent dans ces quelques lignes l'honneur de représenter notre village.



Commandant Thierry SALTET - Médaille d'argent



Lieutenant Denis ZIZZO - Médaille de bronze

Éducation Scolarité

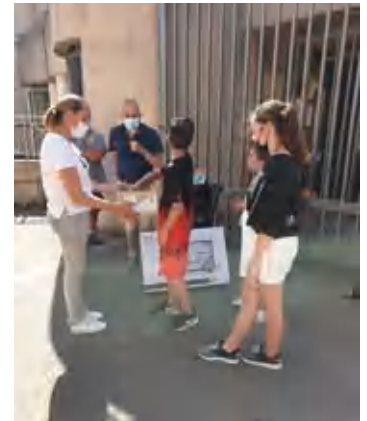


Conseil Municipal des Jeunes et Ados La tombola remplace le loto

Le loto initialement prévu par le CMJ a été, en raison des conditions sanitaires, remplacé par une tombola dont le tirage a eu lieu le 25 juin à la sortie des écoles en présence de Monsieur le Maire et de Madame Sandrine CAMPOS, Adjointe aux Affaires Scolaires.

Les élus du CMJ avaient opté pour une télévision et une console de jeu ; quatre bons pour des entrées gratuites de parc ont été offerts par les deux associations de parents d'élèves.

Les 4 gagnants ont récupéré leurs lots au bureau de la restauration scolaire. En tout ce ne sont pas moins de 929 € qui ont été partagés entre l'école maternelle et l'école élémentaire.



De l'eau pour la Croix Rouge

Pour la troisième fois, le CMJ a souhaité acheter des bouteilles d'eau pour les sans-abris. Deux palettes ont été remises à la Croix Rouge le 30 juin sur la place Frédéric Mistral.

Le Conseil Municipal des Ados les ont accompagné dans cette démarche.

Nos jeunes ont pu discuter avec les bénévoles de la Croix Rouge et leur poser des questions sur leur engagement, ainsi que sur leur éventuelle participation à des actions plus ciblées envers les plus démunis.



Élections du CMJ 2021 / 2022

Les élections pour le prochain CMJ sont en préparation. Le 11 octobre, Madame Sandrine CAMPOS, Adjointe aux Affaires Scolaires, accompagnée de 2 référents, a expliqué aux enfants le rôle du Conseil Municipal des Jeunes et distribué les dossiers d'inscriptions.

Comme l'année dernière, et en raison des conditions sanitaires en vigueur, les listes seront composées par classe.

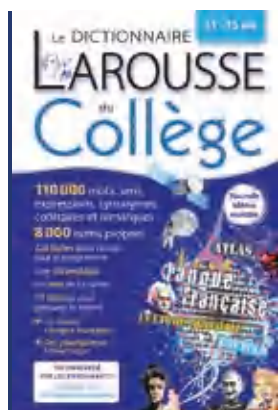
Les candidats auront jusqu'au 22 novembre pour composer leur liste et faire leur programme qui seront ensuite affichés à l'école et sur les panneaux électoraux de la place Frédéric Mistral.

Les élections se dérouleront dans la cour de l'école.

Le nouveau CMJ sera présenté le 13 décembre à 16h30 en salle du Conseil Municipal de la mairie. Nous remercions le CMJ 2020/2021 pour ses actions et ses engagements.

Remise des dictionnaires

Un passeport pour la 6^e



Monsieur le Maire et Sandrine CAMPOS, Adjointe aux Affaires Scolaires, ont remis, lors d'une cérémonie de fin d'année, un dictionnaire aux enfants de CM2 passant en 6^e.

Malgré les évolutions technologiques et la tendance au numérique qui voit exploser l'usage des tablettes, et autres smartphones... On pourrait légitimement se demander si le dictionnaire a toujours sa place dans notre société quand Internet répond à toutes nos questions, rapidement, facilement et gratuitement.

Pour autant la langue française est une richesse à préserver et il est toujours utile d'avoir ce compagnon d'étude qui rend toujours de précieux services.

Souhaitons-leur d'en faire bon usage pour leur nouvelle vie au collège.

Cours d'échecs

Les échecs contre l'échec scolaire

L'introduction du jeu d'échecs à l'école vise à sensibiliser un grand nombre d'enseignants aux bienfaits de la pratique de ce jeu qui mobilise logique, stratégie, rigueur et capacité d'abstraction tout en facilitant l'apprentissage de la citoyenneté par le respect des règles et d'autrui.

Nous reconduisons, à la suite de son interruption, cet enseignement avec le concours du « club échiquier Nîmois » avec qui nous avons signé une convention pour cette année scolaire.

Les cours sont dispensés à tous les enfants de l'école Jean de la Fontaine ainsi qu'aux enfants de grande section de la maternelle.



Rentrée scolaire

Les enfants heureux de retrouver leur école

Quelle belle journée sous le soleil de Milhaud pour nos écoliers lors de cette rentrée scolaire 2021/2022. Tous, des petites sections de maternelle au CM2, familles, enseignants, personnel municipal et élus ont pu goûter la joie de se retrouver malgré une année scolaire encore bouleversée par le Coronavirus et toutes les mesures sanitaires qui en découlent.

Les gestes barrière restent toujours de mise et gageons que cette année verra disparaître, ou du moins s'éloigner, ce satané virus.

Mme ROCALBA, partie à la retraite, est remplacée par M. BÉART qui prend la direction de l'école maternelle Antoine de Saint-Exupéry. Nous souhaitons à Mme ROCALBA une retraite la plus profitable possible.

À l'école élémentaire Jean de la FONTAINE, M. KOWALCSYK reste en place à la direction de cet établissement qui compte 350 élèves. C'est une grande école ; les projets sont nombreux, ainsi que les problèmes face aux grands bouleversements sociétaux que nous connaissons. M. le Maire, Mme Huguette SARTRE, Adjointe et Conseillère Départementale, les élus, Sandrine CAMPOS et Frédéric ZANONE, respectivement Adjointe aux Affaires Scolaires et à la Sécurité, sont allés sur le terrain à la rencontre de tous et ont pu constater la grande motivation générale pour cette rentrée !



Visite du DASEN

Suite aux inondations

La visite de M. MAHEU, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, a eu lieu le 20 septembre 2021 en présence de M. BARTHÉLÉMY, Inspecteur d'Académie, M. le Maire, M. ZANONE, Adjoint à la Sécurité, et M. FOUCHARD, Adjoint aux Services Techniques, afin de constater les dégâts occasionnés par les fortes pluies qui se sont abattues le 14 septembre.

Les travaux sont en cours avec une liste bien précise que Monsieur FOUCHARD a établi. Le DASEN a soutenu les enseignants ainsi que le personnel municipal pour rouvrir l'école maternelle qui a dû être fermée pendant 2 jours pour la sécurité de tous.



Jazz à l'école élémentaire

Un concert très apprécié des élèves

Le 27 septembre, le Nîmes Métropole Jazz Festival, conscient de l'importance de l'éveil musical dès le plus jeune âge, a voulu rattraper le temps perdu par la crise de la covid 19 et offrir un concert avec le groupe « Voodoo Chéri ».

Occasion pour les enfants de l'école élémentaire Jean de la Fontaine de découvrir in situ ce langage gestuel d'improvisation dirigée.



ALSH

Un excellent été

Cet été, l'ALSH a ouvert ses portes le mercredi 7 juillet. Ce mois de juillet, très attendu par les enfants, est venu à point nommé après une année passée très particulière, avec des retrouvailles remplies d'ardeur et d'enthousiasme entre enfants et animateurs.

Malgré le contexte sanitaire difficile, des sorties et des activités variées ont pu être organisées pour le plaisir de tous : Oupa Splash, Les petits fermiers, Aqua paradise... L'équipe des animateurs de l'ALSH a su proposer des activités diverses et variées avec le partenariat des associations du Rugby Club

Milhaudois, du Tennis Club Milhaudois et du Bad Club Milhaudois.

Pour clôturer le mois passé, une boum a été préparée par les enfants. Une très jolie parenthèse pour terminer ce mois intense, parfois fatiguant mais remplis de joie et de bonne humeur.

Le centre de loisirs d'été pour l'année 2022 sera ouvert du 4 au 29 juillet.

Prochainement, un BLOG va être mis en place, identique à celui de la crèche qui est en cours d'installation ; celui-ci permettra une communication entre les parents des enfants et le service concerné.



Environnement

Journée mondiale des déchets



Milhaud participe à l'événement

De nombreux Milhudois, le CMJ et le CMJAdos présents

Le 18 septembre dernier a eu lieu la «Journée mondiale de nettoyage de la planète». Pour la première fois, la commune de Milhaud a participé à cet événement en organisant une opération de ramassage des déchets dans la plaine. Cette journée s'est déroulée avec la participation d'une trentaine de personnes, composée d'associations milhudoises, d'élus, des membres du CMJ (conseil municipal des jeunes) et du CMJAdos (Conseil Municipal des Ados) et d'administrés. Le résultat a été tristement à la hauteur de cette action en récoltant en seulement deux heures, une tonne de déchets divers : bouteilles en plastique, en verre, canettes, gazon synthétique, cartouches d'encre, masques et bien d'autres objets



comme un extincteur d'incendie ! C'est un désolant bilan mais l'opération a eu lieu dans la convivialité et la bonne humeur. Tous les participants étaient très motivés.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette opération. Cette action ne restera pas isolée, il en sera programmé d'autres, notamment pour notre garrigue, encore et toujours victime de ces « criminels » environnementaux qui ne méritent que notre plus profond mépris. Espérons que la mobilisation des Milhudois soit encore plus importante, en nourrissant l'espoir de voir la quantité de déchets diminuer.

M. WACHOWIAK, nouveau proviseur du Lycée Geneviève Anthonio de Gaulle, nous a reçu le 16 septembre, pour le visionnage du film sur les déchets, réalisé par le CMJ et le CMJAdos, afin de sensibiliser les lycéens sur la propreté de l'environnement et de la responsabilité de chacun. La municipalité leur a fourni des sacs afin qu'ils puissent, avec leur professeur, faire un nettoyage de la ville : stade, Mc Do et le centre village. Pour les années à venir des intervenants de l'Institut Marin du Seaquarium viendront expliquer, au sein des écoles élémentaire et maternelle, ainsi qu'au lycée, les désastres que font courir la négligence de chacun.

Encombrants

Service gratuit !

Pour qui ? Exclusivement pour les particuliers

Quoi ? Ne sont collectés que les encombrants de type meubles, gros électroménager etc. En ce qui concerne les « petits déchets », ils sont **accueillis dans votre déchèterie de rattachement.**

Quantité ? Deux grosses pièces par foyer et par collecte.

Comment ? Vous devez transmettre votre demande aux services de Nîmes Métropole :

- téléphone au 04 66 02 54 54, du lundi au vendredi de de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- e-démarche : www.nimes-metropole.fr rubrique « démarches »
- courrier : NÎMES MÉTROPOLE - DCTDM - 3 rue du Colisée - 30 947 Nîmes Cedex 9
- courriel : dctdm@nimes-metropole.fr

Les déchets doivent être sortis sur la voie publique pour 5h du matin le jour de ramassage

En dehors de cette collecte les encombrants sont accueillis dans votre déchèterie de rattachement.

Attention, la demande doit être transmise au minimum 72h avant la date de collecte

Déchèterie

Elle est sur la commune !

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

Hiver : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 8h30 à 17h30.

Été : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h30. Le samedi de 8h30 à 17h30.

Jours de Fermeture : le dimanche

Pris en charge : déchets ménagers, bois, cartons et papiers, gravats, déchets verts, batteries usagées, piles usagées et accumulateurs, déchets électriques hors d'usage, encombrants ménagers divers, déchets diffus spécifiques.

Pris en charge mais payant : déchets d'entreprises.

Non pris en charge : textiles, déchets d'amiante et pneumatiques usagés.

Rappel du tri sélectif

Sacs, bacs ou containers sont à votre disposition !

EN BAC GRIS OU VERT OU SAC NOIR | **EN BAC OU SAC BLEU OU JAUNE** | **EN COLONNE** | **EN DÉCHÈTERIE** | **COCHÉZ VOS JOURS DE COLLECTE**

Déchets ménagers : Plastique, papier, carton, verre, métal, bois, textile, cuir, chaussures, jouets, électroménager, électro-équipements, etc.

Emballages recyclables : Plastique, papier, carton, verre, métal, bois, textile, cuir, chaussures, jouets, électroménager, électro-équipements, etc.

Emballages en verre : Bouteilles, pots, bocaux

Déchets encombrants : Meubles, électroménager, électro-équipements, jouets, etc.

Homo Detritus : Déchets ménagers, déchets verts, etc.

IMPORTANT ! Déchets de cuisine et du jardin compostables

IMPORTANT ! Déchets encombrants, électroménager, électro-équipements, etc.

IMPORTANT ! Inutile de laver les emballages il suffit de les vider

IMPORTANT ! En pharmacie

nîmes métropole
 Renseignements : 04 66 02 54 54
dctdm@nimes-metropole.fr
www.nimes-metropole.fr

Urbanisme

Plan Local d'urbanisme Révision allégée

Par délibération du Conseil Municipal du 21 janvier 2021, la commune a prescrit une révision allégée du PLU, afin de réduire un espace boisé classé en Zone UC et d'identifier des éléments à préserver sur ce même site. Cette disposition s'inscrit tout à fait dans le cadre des orientations d'intérêt général reprises par le Plan Local d'Urbanisme de notre commune.

Modification

Les autres évolutions du PLU ont fait l'objet d'une procédure de modification prescrite par arrêté de Monsieur le maire du 8 Avril 2021, dont l'objet porte entre autre sur l'extension du périmètre de préservation des bâtiments, la création d'un secteur UEb pour équipements publics et d'intérêt collectif, l'intégration de différents zonages (contournement Ouest, transport gaz), les ajustements du règlement écrit, les ajustements des Orientations et d'Aménagement et de Programmation (OAP) du secteur Mont Dosset et la mise à jour des annexes concernant la nouvelle zone d'étude du contournement Ouest de Nîmes, et la nouvelle servitude aéronautique de dégagement liée à l'aérodrome Nîmes-Garons.

Les différentes personnes publiques associées (PPA) présentes lors de la réunion d'examen conjoint des PPA du lundi 13 Septembre en Mairie de Milhaud : Chambre d'Agriculture, SCOT du Gard, Un toit pour tous, commune de Langlade, ainsi que celles qui se sont prononcées par mail ou par courrier : DDTM, Conseil Départemental, INAO, MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale) ont donné unanimement un avis favorable à la révision allégée du PLU et n'ont pas eu d'observations à formuler.

Il sera procédé à deux enquêtes publiques conjointes en mairie de Milhaud portant sur le projet de révision allégée et de modification du PLU du 19 octobre 2021 au 19 novembre 2021 soit pendant 31 jours.

M. CHAPELLE, Directeur Général de la Chambre d'Agriculture du Gard, retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Le document soumis à enquête publique comprendra :

- les deux dossiers de révision allégée et de modification du PLU,
- les avis des personnes publiques consultées et notamment celui de l'autorité environnementale,
- la mention des textes qui régissent l'enquête publique.

À l'issue de l'enquête publique, le plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de cette dernière sera soumis pour approbation au Conseil Municipal.



Villa Aemilius

Villa Aemilius est un ensemble de petite taille (14 appartements) aux lignes sobres, situé 21 rue des Amandiers dont la structuration épouse les reliefs naturels des hauteurs de Milhaud.

À la lisière de la garrigue, cet immeuble à l'architecture résolument contemporaine dispose d'un exceptionnel point de vue sur le centre du village et la plaine agricole, conférant à ses occupants un confortable cadre de vie en parfaite harmonie avec son environnement.

Huit familles milhadoises sur les quatorze au total, qui se sont installées dans cette résidence le 6 juillet dernier, vont pouvoir bénéficier des excellentes prestations de ce programme de logements locatifs aidés, que la société Immo Concept vient de réaliser dans le secteur des Banières.



Achat de la maison «Tailland»

Afin d'accompagner le développement démographique et urbain de la commune, la municipalité a pris la décision d'acquérir une maison de village en R+1, d'une surface habitable de 140 m² avec cour et dépendances, sur un terrain de 288 m², 2 place du Castellas, appartenant à la famille Tailland.

Cette maison, qui se situe en plein coeur du village, face à l'église, est mitoyenne avec la mairie et l'école élémentaire. Elle offre de par sa situation, des possibilités intéressantes d'extension tant de la mairie que de l'école.

Il s'agit d'une réelle opportunité d'achat au vu de l'avis des Domaines et de la proposition de vente des propriétaires. Les deux parties (famille Tailland et ville de Milhaud) se sont mis d'accord pour un montant de 215 000 €.

Le compromis de vente est actuellement en cours d'établissement chez Maître CUILLÉ. Cet achat que projette la mairie sera réalisé à l'aide d'une partie de la vente de l'un des deux biens communaux en cours de cession : le terrain avenue Ernest Boffa - ZAC Trajectoire de 1 863 m², occupé par un jardin d'enfants qui n'a jamais servi, à la société Exavision au prix de 200 000 €, et le local du Service des Espaces Verts, qui ne sert aujourd'hui qu'à trois agents, à la société Néokids Montessori, pour une micro-crèche, au prix de 230 000 €.

Cette évolution démographique somme toute mesurée et apaisée que nous connaissons, nous conduit à anticiper les besoins futurs des services publics qui en résulteront.

C'est une nécessité et une évolution naturelle des choses dont nous prenons acte dès à présent.



Social

Octobre rose

Mois de la mobilisation à la sensibilisation au cancer du sein. Organisée chaque année cette campagne a pour objectif de rappeler la gravité de cette maladie et de l'importance du dépistage.

Cette campagne inaugurée en 1985 permet aussi le recueil de fonds pour la recherche. Toutes les femmes sont invitées à faire une mammographie tous les deux ans. Un réflexe pour la vie : la mammographie !

Le comité départemental de la ligue contre le cancer du 115 allée Norbert Wiener à Nîmes est à votre disposition au 04 66 67 39 17 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (jusqu'à 16h le vendredi), pour toutes demandes d'information, d'orientation, de soutien psychologique, d'aides pour les démarches administratives et médicales.



La semaine bleue

Revenons un peu en arrière : ces 7 jours annuels, traditionnellement mi-octobre, constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités et des personnes âgées à la vie économique, culturelle et sociale. C'est aussi être au contact et en relation avec les autres générations dans la famille mais aussi les amis, les voisins, ceux avec qui on peut partager un loisir, une passion, un service, un engagement associatif.

Cette année 2021 aura été l'occasion de commémorer son 70^e anniversaire ; c'est en 1951 que fût institué « la journée Nationale des Vieillards », devenue « semaine des retraités et personnes âgées » puis « semaine bleue » dans les années 90.

Nous avons souhaité que cet anniversaire marque un tournant décisif, celui d'une image positive de nos aînés au vieillissement. C'est ainsi qu'un concours de belote a été organisé le mardi après-midi à la salle des aînés, animé par la Présidente, Mme Denyse TUQUET, ainsi que tous les bénévoles. Un grand moment de partage et d'amitié, comme ce fut le cas le vendredi après-midi à la maison de retraite « Les Jardins Médicis », lors d'un spectacle de flamenco présenté par l'association GERALDA et l'intervention de danses sévillanes.

Profitons de ces quelques lignes pour remercier la Directrice, Mme ROPITAL, les animateurs, le personnel, les résidents et leurs accompagnants sans oublier le Club des Aînés « Jamai Viel ».



Aide sociale : consommation d'eau

La direction de l'Eau de Nîmes Métropole a mis en place, en partenariat avec les communes de l'agglomération, une aide sociale au paiement des factures d'eau. Une répartition de la somme allouée a été faite en fonction du nombre d'abonnés de chaque commune.

La gestion des aides est effectuée auprès des CCAS des communes, selon des critères bien définis (revenus, ressources, avis d'imposition...).

Une seule aide sera accordée par foyer et par an.

Pour tous renseignements, CCAS Milhaud : 04 66 74 61 83.



Marthe : une nouvelle centenaire

Ce fût avec un réel plaisir que la commune de Milhaud s'est associée à la fête donnée pour le centenaire de Mme Marthe TAILLAND, résidente depuis 2015 de l'EHPAD « les Jardins Médicis » de notre commune. Elle n'est pas la première, ni la seule centenaire, ici dans notre beau village, preuve qu'il y fait bon vivre, et longtemps...

C'est entourée de ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants, de toute sa nombreuse famille, de M. le Maire, de Mme BATIGNES, déléguée aux personnes âgées et au CCAS, des résidents et du personnel, qu'elle a pu souffler les bougies et apprécier son gâteau d'anniversaire.

Deuxième de trois soeurs, Marthe a passé son enfance et son adolescence à Meyrannes avant d'épouser Gaston et de s'installer à Milhaud en 1943 d'où il était originaire. Après avoir exercé de nombreux métiers dont distributrice de gaz pour la commune pendant 44 ans, élevé ses enfants et petits-enfants, elle décide, en 2015, de quitter la maison familiale de la place du village et de rejoindre la maison de retraite où elle s'adonne à sa passion : le loto ! Et elle gagne à chaque fois !



Centre de vaccination de Milhaud

Pour faire face à la circulation du virus de la Covid 19, même si on assiste à un fléchissement des contaminations et hospitalisations, et pour continuer de vouloir protéger notre population, en particulier les plus de 65



ans, notre centre a rouvert une nouvelle fois le 23 octobre pour cette troisième dose.

Près de 350 rendez-vous ont été pris et grâce aux médecins et infirmières installés sur la commune, avec le soutien d'infirmières des villages limitrophes, de notre personnel municipal, cette nouvelle séance a pu se dérouler dans d'excellentes conditions.

Le but reste toujours le même : celui d'être au plus près de nos concitoyens et d'obtenir la plus grande couverture vaccinale possible.

Pari tenu et encore merci à tous d'avoir été pleinement mobilisés pour faciliter ces trois séances de vaccination.



SARL JARRIGE
Concessionnaire
2415, Route de Montpellier
30900 NIMES
Tél : 04 66 68 79 80

Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

En ce dernier trimestre où l'activité redémarre, nous espérons tourner la page de la crise sanitaire et mettre en œuvre nos engagements de mandat en réponse à la confiance que vous nous avez témoignée. Notre équipe est plus que jamais mobilisée pour ce faire. Si la réalisation de certains de nos projets a été ralentie, nous sommes maintenant en ordre de marche pour les concrétiser d'autant que nous avons comme toujours recherché et obtenu les subventions nécessaires. Milhaud avance et se transforme, c'est une évolution naturelle des choses que nous saurons accompagner. Les études sur l'urbanisation de la dernière poche foncière exploitable entre le gymnase et la zone commerciale, sur laquelle la commune a choisi d'orienter son développement se poursuivent. Elle accueillera de l'habitat sous toutes ses formes, pavillonnaire, logement en accession à la propriété et locatif aidé, avec structures, services, espace vert paysager, cheminement doux assurant le lien avec les autres quartiers du centre ancien. Une totale rupture avec l'étalement urbain, composé de poches pavillonnaires juxtaposées les unes aux autres pratiqué jusqu'ici, sans aucune anticipation ni souci de la qualité de vie.

MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES

Milhaudois, Milhaudoises,
Pour la rentrée qui s'ouvre à nous, nous resterons vigilants sur la gestion de la vie de la commune. Particulièrement sur les problèmes de circulation, de stationnement ainsi que ceux de la sécurité, compte tenu du fait que notre commune s'agrandit. N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions au sujet de notre village. Nous collecterons et ferons remonter vos attentes aux élus en charge. L'Equipe **Milhaud Générations Unies** vous souhaite une bonne reprise en particulier aux milhaudois victimes des intempéries.

MILHAUD VOUS APPARTIENT

Nous ne pouvons pas commencer cet édit sans avoir des pensées compatissantes pour les Milhaudois touchés par ces événements climatiques. Milhaud a moins subi (48 villages touchés), mais cela n'efface pas la douleur des sinistrés Milhaudois. Nous devons rester vigilants, ce n'est plus exceptionnel. Des réflexions devront se faire pour l'école maternelle notamment. Cet épisode a été encore le constat d'un manque évident de communication, tant vis à vis des élus que de la population ! Élus nous sommes interpellés mais nous n'avons jamais les informations. Le conseil municipal n'a pas fait le point sur les dégâts du village et surtout des familles touchées ! Il nous faut quémander pour être informé ! cela est-il démocratique ? A cet effet, la sécurité reste une forte préoccupation pour notre équipe. Et, d'ailleurs, nous sommes toujours en attente de la réponse de Mr Le Maire sur nos questions sur la police municipale. Sécurité du village qui reste toujours fragile sur plusieurs points. Mr le Maire avait annoncé la mise en place au 1/01/2021 de nouveaux horaires pour plus de présence (8-21h du lundi au samedi) Nous l'avons relancé, par écrit, le 08/08/21. Toujours pas de réponse. Pourquoi ? Nous savons que des évolutions sont programmées mais cela reste insuffisant à nos yeux. La sécurité était au cœur des annonces électorales, maintenant ne fait-elle plus partie des priorités ? **Milhaudvousappartient**

Élections départementales des 20 et 27 juin 2021

La commune de Milhaud adresse ses félicitations à Mme Huguette SARTRE, Adjointe à la Culture et aux Festivités, et à son binôme M. Eddy VALADIER, maire de Saint-Gilles, pour leur réélection au Conseil Départemental du Gard sur le canton de Saint-Gilles, le 27 juin dernier.

Outre les compétences en matière de voiries départementales, d'éducation et de collège, de défense contre l'incendie et de développement durable, cette institution est compétente pour toutes les actions sociales en direction de l'enfance, du handicap et des personnes âgées, ainsi que pour les prestations sociales.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Mme SARTRE pour tout problème sur lequel elle pourrait intervenir en prenant rendez-vous au 07 88 80 69 69.



De gauche à droite : Nathalie PERROT, suppléante de H. SARTRE, Eddy Valadier, Huguette SARTRE, Gaëtan PRÉVOTEAU, suppléant d'E. VALADIER.

Nouvelle installation **«LA BROUETTE OCCITANE»** **Nouvelle épicerie en ligne à Milhaud**

Sur le marché
le dimanche matin

Je m'appelle Émilie, habitante de Milhaud depuis 6 ans, maman de 2 enfants de 6 et 4 ans, belle mère d'un garçon de 10 ans. Je suis devenue aide soignante par vocation et exercé ce métier que je pensais ne jamais quitter en y mettant le meilleur de moi-même, puis, avec l'arrivée des enfants, notre façon de consommer a changer petit à petit.

La brouette occitane est née d'un désir de simplifier la vie à toutes les personnes désireuses d'une consommation plus responsable et respectueuse de l'environnement et de l'humain. Elle a pour objectif de vous proposer des produits sains avec un maximum de produits bio et locaux dans une optique de réduction des déchets. La mise à disposition de contenants réutilisables est gratuite et à chaque bocal ramené 0,10 € vous sera crédité.

Les fruits et légumes sont exclusivement français, bio et de saison. Nous proposons également un panier hebdomadaire contenant l'ensemble des produits nécessaires pour préparer 5 repas par semaine, de 1 à 6 personnes, avec des fiches recettes, validées par une naturopathe. La cuisine saine, goûteuse, locale et de saison est possible.

Vous pouvez récupérer vos commandes en :

- livraison en entreprise, adaptée aux horaires de bureau.
- livraison à domicile tous les jours et gratuite pour tous les Milhaudois.

Retrait drive en 2 heures, à Milhaud.

Livraison gratuite de 6h à 6h30 aux agents de nuit du CHRU de Nîmes.

Retrouvez-nous sur www.la-brouette-occitane.com



Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

Fête de la musique

La fête de la musique a bien eu lieu place Neuve le 21 juin et a débuté la saison des festivités 2021 tant attendue par les Milhautois après une période de « jeûne festif » pour cause de pandémie.

Quel plaisir de se retrouver enfin et de pouvoir échanger autour d'un verre entre amis dans une ambiance musicale de qualité ! Cette année, c'est l'association « Tambour Battant » qui nous a entraînés dans divers horizons à travers sa musique pleine d'énergie aux couleurs latino-américaines et au rythme de Salsa, Timba, Reggeaton qui nous ont été présentés par Yénis, leur danseuse latino.

La soirée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur en se donnant rendez-vous très bientôt.



Fête du 14 juillet

Dans son message délivré devant le Monument aux Morts, le 14 Juillet 2021 dans le cadre de la Fête Nationale, le Maire, Jean-Luc DESCLOUX, a mis l'accent sur l'un des principes fondamentaux de la République Française : la Liberté, présentée comme le premier des droits repris dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen adoptée par l'Assemblée Nationale le 26 août 1789.

Il n'est jamais inutile de le souligner, surtout en ces temps d'incertitude sur le plan sanitaire où la seule arme à notre disposition pour lutter contre le coronavirus, la vaccination généralisée, est contestée par de nombreuses personnes qui s'y opposent, perdant de vue le fait qu'en adoptant une telle attitude, elles nuisent à autrui et se transforment en vecteurs potentiels du virus à d'autres. Un grand moment de solidarité et de rappel de notre sens collectif au cœur d'une cérémonie solennelle où Milhautoises et Milhautois se sont rassemblés autour des autorités civiles, militaires et religieuses, des anciens combattants, des représentants du Conseil Municipal des Jeunes, et d'un détachement militaire de la Première Compagnie du 4^e Régiment du Matériel de Nîmes qui a rendu les honneurs pour fêter un événement marquant de notre histoire nationale et de nos institutions.

Le temps festif qui a suivi, une des manifestations incontournables de notre commune, toujours très attendu avant le long entracte des vacances, et cette année plus que toute autre, a connu un vif succès.

Près de 300 personnes ont ainsi pu partager, sur le bouledrome en famille et entre amis, le traditionnel repas « toro à la broche » du 14 juillet, dans une ambiance conviviale à souhait, avec une animation de grande qualité, signée Trumpet Melody avec Stéphane Damour.

Les autres manifestations prévues, le concours de boule organisé par la Boule Milhautoise, le spectacle équestre « Un conte, rêve d'un soir » présenté par la Troupe Andalusia de Florent Thomas, qui s'est déroulé sur des compositions musicales en accompagnement de démonstrations de dressage, exercices de voltiges et de danses aux cours desquelles acteurs et chevaux, ont admirablement mêlé leur rythme et leur cadence, et le feu d'artifice tiré depuis le parking du lycée, ont ensuite clôturé magnifiquement pour le plus grand plaisir de tous, le programme de ce jour de fête.



Fête votive 2021

La fête votive a bien eu lieu après une période d'incertitude ! Fallait-il ou non la programmer ? Cela a été un vrai casse-tête à cause de cette crise qui n'en finit pas. Lorsque la décision a été prise, il a fallu travailler dans l'urgence avec à cœur le plaisir de contenter toutes les tranches d'âge. Pari tenu !

En avant-première cette année, Nîmes Métropole nous a offert une belle journée autour des traditions avec en matinée un concours Modèles et Allures des chevaux de race Camargue et l'après-midi une course Camarguaise accompagnée d'une peña. Le jeudi soir l'ouverture de la fête votive a débuté avec le défilé de la jeunesse et la remise des clés de la ville par M. le Maire, suivie d'une abrivado. De 22h à 24h, l'animation musicale a été assurée par par le DJ « La Jungle ».

Le vendredi le Club Taurin Li Taù a programmé une course camarguaise et la jeunesse Milhadoise nous a offert sa traditionnelle Charlotade. Le soir, c'est « Cocktail de Nuit » qui a animé la soirée jusqu'à 1h du matin, pour le plus grand plaisir des Milhadois. La municipalité avait programmé deux courses de « l'Avenir », les samedi et dimanche avec les Manades Blatière-Bessac, Cougourlier, Lagarde, Fabre-Mailhan, avec cette année pour les deux jours, un taureau hors-point de la Manade Cuillé.

Tout au long de la fête, la Fiesta des enfants, les déjeuners aux Platanettes, les abrivados bandidos, et une longue se sont succédées.

La fête s'est clôturée avec un spectacle équestre mis en scène par La Tour Magno Gardiano, suivi du traditionnel feu d'artifice.

Une réelle satisfaction d'avoir pu maintenir notre fête votive et nos traditions !



Forum des associations

Cet évènement est devenu incontournable, un moment crucial pour tout un chacun voulant trouver, choisir une activité sportive, culturelle ou simplement un engagement caritatif.

Nombreuses sont les associations venues présenter leur offre d'activités, que ce soit pour les plus petits ou les plus grands d'entre nous.

Notre mouvement associatif, on le souligne régulièrement est dense et actif, près de 75 associations existent à Milhaud qui dynamisent, si on en juge par le nombre de manifestations proposées et l'occupation sans cesse croissante et souhaitée, des locaux (salles, bâtiments, gymnase) et terrains municipaux.

Continuons d'entretenir ce formidable mouvement associatif ; il fédère, relie les Milhudois et illustre parfaitement le « vivre ensemble », sans cesse répété, mais ô combien nécessaire !

Nous venons de le voir suite à ce long moment de pause dû à la covid ! Nous retrouver, aujourd'hui autour de toutes ces activités souligne, s'il en est l'importance des rapports humains.



Premier anniversaire de notre marché

En ce beau dimanche de rentrée a été soufflé la 1^{ère} bougie de notre marché dominical ! Quel succès ! Et ce n'est pas seulement de voir s'aligner tous les commerces et marchands qui régulièrement s'installent sur la place Frédéric Mistral que de voir s'inscrire dans la durée ces rencontres souhaitées entre nos concitoyens, maintenant habitués de ce dimanche matin devenu festif et convivial où chacun se donne rendez-vous. Quand le soleil est de la partie me reviennent les paroles la chanson de Gilbert Bécaud des « Marchés de Provence » que je ne résiste pas de vous faire partager !

*« Voici pour 100 francs du thym, de la garrigue
Un peu de safran et un kilo de figues
Voulez-vous, pas vrai, un beau plateau de pêches
Ou bien d'abricots?
Voici l'estragon et la belle échalote
Le joli poisson de la Marie-Charlotte
Voulez-vous, pas vrai, un bouquet de lavande
Ou bien quelques œillets?
Et par-dessus tout ça on vous donne en étrenne
L'accent qui se promène et qui n'en finit pas
Il y a tout au long des marchés de Provence
Qui sentent, le matin, la mer et le Midi
Des parfums de fenouil, melon et céleri
Avec par-ci, par-là, quelques gosses qui dansent
Voyageur de la nuit, moi qui en ribambelle
Ai franchi des pays que je ne voyais pas
J'ai hâte, au point du jour, de trouver sur mes pas
Ce monde émerveillé qui rit et qui s'interpelle
Le matin au marché
Voici pour 100 francs du thym, de la garrigue
Un peu de safran et un kilo de figues
Voulez-vous, pas vrai, un beau plateau de pêches
Ou bien d'abricots?
Voici l'estragon et la belle échalote
Le joli poisson de la Marie-Charlotte
Voulez-vous, pas vrai, un bouquet de lavande
Ou bien quelques œillets?
Et par-dessus tout ça on vous donne en étrenne
L'accent qui se promène et qui n'en finit pas »*



Vous étiez nombreux à venir partager cette belle fête, animée par les « Pin-up's » et par « Trio Popcorn », pour l'ambiance musicale, et les poneys pour les tout-petits.

Un grand merci à notre Président de Nîmes Métropole, Franck PROUST, pour sa présence. Pari réussi et merci encore aux initiateurs de ce marché ! Ils sont toujours là et nous accompagnent pour fidéliser, diversifier et accroître l'offre marchande.

Venez le faire vivre, entre amis ou en famille !

Course solidaire au profit du CEC

Alors que la question se posait d'annuler pour cause de mauvaise météo, cette première édition de la Course Solidaire de Milhaud a pu se dérouler normalement le dimanche 3 octobre 2021, sous un ciel chargé mais sans pluie, en alignant une centaine de participants sur la ligne de départ. Quelques éclaircies se sont même invitées à cette manifestation matinale. La course solidaire a été organisée par la municipalité de Milhaud, en partenariat avec le Basket Club Milhudois, au profit du Centre d'Éducation Conductive du Gard (CEC).

L'association CEC du GARD a été fondée en mars 2014 par Fanny et Julien GRAU, parents de Numa, petit garçon en situation de handicap. Confrontés à une impossibilité de scolarisation en milieu ordinaire, malgré la loi 2005, ainsi qu'à des listes d'attente de plusieurs années en établissements médico éducatifs dans le Gard, la famille de Numa a découvert l'éducation conductive et devant l'évolution très favorable de leur fils avec cette méthode, les parents ont décidé d'en faire un projet de vie pour leur fils et d'autres enfants confrontés à ce lourd handicap. C'est dans cet esprit, que la mairie de Milhaud a décidé de leur dédier une course solidaire pour cette première édition, dont tous les profits leur ont été intégralement reversés.

Trois parcours en garrigue étaient proposés : le 11 km course, le 6 km course et 6 km marche, ainsi



qu'une course animation d'1 km pour le plaisir de nos plus jeunes enfants. Les nombreux participants ont pu courir, marcher sans oublier l'équipe du CEC du GARD venus en nombre participer et pousser les enfants Numa, Sarah Lou, Martin, Sarah, Milla du centre dans leur hippocampe (fauteuil roulant adapté à la course). Cette course chronométrée par RUN EVASION CHRONO et officiellement inscrite au calendrier des courses hors stade du GARD a été l'occasion aux sportifs de participer à ce bel évènement solidaire.



BRAVO à : Mme FEUILLAT Marie, 1^{ère} femme et M. PEYSSON Stéphane, 1^{er} homme, vainqueurs du 11 km course. Mme ITIER Pauline, 1^{ère} femme et M.HALLIER Valentin, 1^{er} homme, vainqueurs pour le 6 km course. Mme MASSE ANGLEVIEL Sandrine, 1^{ère} femme et M. KUNTZ Romain, 1^{er} homme, vainqueurs pour le 6 km marche. Un grand MERCI à tous les généreux donateurs de cette course (LIDL, AUTREFOIS, AMBRE, HARIBO, Conseil Départemental, Nîmes Métropole), à tous les participants qui se sont déplacés, à tous les bénévoles et aussi aux bénévoles du CEC du GARD, les pousseurs et à leurs enfants qui ont été les rayons de soleil de cette belle matinée sportive, riche en rencontre et en partage. MERCI à Numa, Sarah Lou, Martin, Sarah, Milla de nous avoir fait partager vos sourires et rires.

Le rendez-vous est pris pour la 2^e édition, le dimanche 16 octobre 2022.

Développement Durable
au Centre Socio Culturel



REPAIRCAFE

*Ne jetez plus!
réparons ensemble*



**ENTREE
LIBRE**

**1 objet /
personne**

**2ème Samedi
de chaque mois
9h à 12h**

**NOUS RECHERCHONS
DES BENEVOLES
(REPARATEURS et ACCUEIL)**

Centre Socio Culturel
Place Frédéric Mistral
30540 MILHAUD
csc@milhaud.fr
04 66 74 32 47

**Association
REPAIRCAFE
MILHAUD**



Agenda des manifestations



Novembre

Mercredi 3

CINÉMA ENFANTS

« Maya l'abeille 2 »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 4

CINÉMA ADULTES

« Donnant donnant »

20h30 - salle des fêtes

Samedi 6

LE TRIPOT DE MILHAUD

Conférence « Les habitants de la Sénéchaussée de Nîmes-Beaucaire aux États Généraux de 1789 » par Michel NAUDIN
17h30 - Centre socioculturel

Jeudi 11

CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

Suivie du repas des Anciens Combattants

LOTO DES ANCIENS COMBATTANTS

17h - salle des fêtes

Samedi 13

LE TRIPOT DE MILHAUD

Conférence
« Le mythe de Faust en musique » par Elisabeth MAURIN
17h30 - centre socioculturel

Dimanche 14

LOTO DE LA DIANE MILHAUDOISE

17h - centre socioculturel

Vendredi 19

ÉCHANGES SUR LES ADDICTIONS AUX JEUX VIDÉO ET LEURS IMPACTS SUR LA SANTÉ

17h - salle des fêtes

LES ADDICTIONS AUX JEUX VIDÉO ET LEURS IMPACTS SUR LA SANTÉ
animées par différents intervenants spécialisés et la Gendarmerie Nationale (MPF)
VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021
17h00 : Exposition de Prévention
18h00 : Animations
à la Salle des Fêtes de Milhaud (Rue G. Berthaud - Zac Trajectoire)

Pour quelles raisons est-ce amené à utiliser internet ou à jouer aux jeux vidéo ?
Quelles sont les conséquences négatives possibles sur une santé « équilibrée » ?
Comment échanger avec un proche qui a une pratique excessive des jeux vidéo ou internet ?
Vers quel traitement pour recevoir de l'information, échanger ou recevoir de l'aide ?
Comment échanger avec un proche qui a une pratique excessive des jeux vidéo ou internet ?
Comment échanger avec un proche qui a une pratique excessive des jeux vidéo ou internet ?

EN PARTENARIAT
MILHAUD MPF MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PASS SANITAIRE & MASQUE SELON LE PROTOCOLE SANITAIRE

Samedi 20 & dimanche 21

MARCHÉ DE NOËL

organisé par La Pastorale Centre socioculturel

Samedi 27

SALON DU LIVRE - 5^e Édition

Invitée d'Honneur : Evelyne DRESS (actrice, écrivaine, réalisatrice et productrice)
10h - centre socioculturel

Dimanche 28

LOTO DE MILHAUD MILLE DONS

17h - centre socioculturel

Cet agenda pourra être modifié en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur et être complété : plus d'informations disponibles en mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le site internet de la commune.

Décembre

Mercredi 1

CINÉMA ENFANTS

En attente

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 2

CINÉMA ADULTES

En attente

20h30 - salle des fêtes

Vendredi 3 & Samedi 4

TÉLÉTHON

Dimanche 5

LOTO DU DON DU SANG

17h - salle des fêtes

Samedi 11

LE TRIPOT DE MILHAUD

Conférence « Les étapes du sentiment européen à travers les siècles »
par Jean-Christophe MULLER
17h30 - centre socioculturel

Dimanche 12

LOTO DU CLUB DES AÎNÉS

17h - centre socioculturel

Dimanche 19

LOTO DES VIEUX CRAMPONS

17h - centre socioculturel





Terrains à bâtir



Appartements neufs



Logements étudiants



Résidences de tourisme



Résidences seniors

Avec engagement, soin et exigence, nous vous accompagnons tout au long de votre projet immobilier afin de valoriser qualitativement votre patrimoine.

04 66 84 15 15 | [angelotti.fr](https://www.angelotti.fr)

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

La vie des associations



Sport Milhaud Seniors

DES ACTIVITÉS EN PLEIN AIR

Heureux les adhérents de cette association ! Après une saison gâchée par la pandémie, les voilà de retour. Tout ce petit monde voulait et a repris les nombreuses activités proposées, la joie est là contents de se retrouver après une longue période d'inactivité.

Activités : marche à la demie journée, marche à la journée, marche nordique, tennis de table, badminton, gym, yoga, vélo, danse en ligne, country, aquagym, journées découvertes, sports d'hiver, sans oublier l'atelier informatique et le dernier né : l'atelier mémoire.

Les retraités ou bien les personnes de plus de cinquante ans peuvent nous rejoindre un essai est possible pour voir si l'activité plaît. Notre association a des animateurs bénévoles ce qui n'enlève pas de leurs compétences car ils sont formés par la fédération de la retraite sportive notre référent. Nous participons aussi au Téléthon par une marche de nuit et par un encadrement du centre aéré et de ponctuels nettoyages de la garrigue



Avenir Cyclotouriste Milhaudois

BONNE REPRISE

Nos activités cyclo touristiques ont repris presque comme d'habitude. Le dimanche 29 août nous sommes montés au mas de la Barque (photo) depuis Génolhac pour assister à la concentration cyclo organisée chaque dernier dimanche d'août. Une soixantaine de cyclos était présente pour partager un bon moment de convivialité en plein air et en respectant les gestes barrières. Après le repas tiré du sac, la descente par Villefort pour récupérer les voitures était fort agréable.

Le dimanche 5 décembre, nous participerons au Téléthon en organisant notre point café, au centre socioculturel, ouvert aux cyclos et à toutes autres personnes. Nous tiendrons également la buvette du marché et les amateurs pourront parcourir quelques km en home trainer pour relever le défi du vélothon. Tous les bénéfices seront reversés au téléthon.

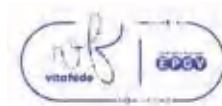
Pour votre bien-être et votre santé venez nous rejoindre.

Courriel club : acmilhaud@sfr.fr -_courriel président :

lhermet.alain@wanadoo.fr Facebook : Avenir Cyclotouriste Milhaudois



Gymnastique Volontaire Milhaudoise



UNE REPRISE DES ACTIVITÉS EN SEPTEMBRE

L'association de gymnastique Volontaire Milhaudoise est présente sur le village depuis 1977 ; elle est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique volontaire. Les cours ont repris depuis début septembre 2021.

N'hésitez pas à venir découvrir des activités physiques pour vous permettre d'être à l'écoute de votre corps et de ressentir les effets bénéfiques d'une pratique régulière avec du matériel adapté selon chaque activité.

Venez prendre du plaisir à vous dépenser tout en progressant en alternant des séances cardio, de renforcement musculaire ou bien des séances plus douces pour les muscles et l'esprit.

Des activités pour tous les goûts et toutes les envies en intérieur, sans oublier plaisir, convivialité et bonne humeur.

N'hésitez à vous renseigner sur : <https://www.milhaud.fr> rubrique associations et à nous rejoindre.



Rugby Club Milhaud

UN NOMBRE CROISSANT DE LICENCIÉS

Le RUGBY CLUB MILHAUD se compose de sept dirigeants et quatre éducateurs, tous bénévoles et motivés par le nombre croissant de licenciés chaque saison depuis sa création en 2017. Grâce à la formation d'une nouvelle éducatrice, nous avons désormais ouvert une nouvelle section « Babys » (à partir de 3 ans) construit en respectant les apprentissages de l'enfant à chaque période de sa croissance. Les parents, grands-parents et jeunes passionnés qui fondent cette association ont tous bénéficié de formations diplômantes, déclinées par catégorie : des Baby (à partir de 3 ans) jusqu'au moins de 12 ans permettent ainsi d'encadrer les différentes catégories d'âge de votre enfant tout au long de son parcours dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Quelles que soient les capacités initiales et l'âge de l'enfant le RCM se donne pour mission principale de guider ses joueurs et joueuses dans leur construction en tant que personne, par l'initiation à la pratique du rugby. Fort de leurs formations reconnues par l'Éducation nationale, et du soutien de Conseillers Techniques Professionnels à leur disposition, les éducateurs de RC Milhaud mènent leurs projets aussi bien sur un stade que dans nos écoles.

Le directeur de l'école maternelle ayant déjà accueilli notre initiative avec joie. C'est avec beaucoup de plaisir que nous sommes également intervenues auprès des enfants du centre aéré (ASLH) cet été et nous en remercions toutes l'équipe pédagogique. Le RUGBY CLUB MILHAUD, c'est aussi l'organisation d'événements publics : participation à L'AFM TÉLÉTHON, En association avec les Chevaliers des



Terres d'Occitanie, la Pastorale et la FCPE nous avons récolté une coquette somme avec la vente de plats cuisinés dont les bénéfices ont été reversés au Téléthon ; un loto annuel prévu cette année le DIMANCHE 16 JANVIER 2022 ; l'organisation de vide Grenier dont le dernier le 12 septembre 2021 a connu un grand succès.

Vous recherchez une activité physique, ludique avec de vraies valeurs et du respect pour vos enfants, vous souhaitez compléter l'équipe d'éducateurs et bénévoles dynamique du RC Milhaud, alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous vous attendons nombreux, sur nos futurs événements.

Le Président Cyril BACCHETTO et son équipe.
Info / Contact : 06 88 62 29 94 / 06 30 81 08 71 - rugbyclubmilhaud@outlook.fr

BF Savate Club Milhaudois

RÉOUVERTURE DU CLUB

Il est temps de transpirer, se dépasser et se faire plaisir, le Bf Savate Club Milhaudois réouvre :

- le mercredi 18h30 à 19h30 pour les bambins et ados/adultes
- le vendredi 19h à 21h sur Milhaud,
- le lundi et jeudi 19h30 à 21h30 sur Nîmes.

Tél. : 06 63 32 30 67 - Thierry.

« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre ». Pierre De Coubertin



Judo Club Milhaudois

REPRENDRE SES FONDAMENTAUX

Depuis 2010, le Judo Club est présent parmi les associations sportives milhaudoises.

Malgré les difficultés, le club a toujours trouvé une solution pour perdurer et surtout se renouveler. Cette année, il fallait trouver l'idée pour redémarrer et oublier les longs mois avec le dojo fermé. Cyrille GOHIER, Président depuis 6 ans nous explique : « Lorsqu'un judoka manque son combat, il se recentre, reprend ses bases pour mieux se relever et affronter l'adversaire. C'est-à-dire reprendre ses fondamentaux. Avec les membres du bureau, nous avons relevé le double défi qui se présentait : maintenir le club et remplacer notre professeur parti pour raison de santé ». C'est chose faite en faisant appel à Denis BOUCHARD et Méлина TIJERAS, deux professeurs bien connus des Milhaudois. Denis fait partie de l'équipe fondatrice avec Kamel GUEDIH et de nombreux bénévoles, où il exercera et aidera au développement du club jusqu'en 2007. Ceinture noire 2^e Dan, international vétéran, ce professeur participe à de nombreux tournois internationaux qui se terminent très souvent par un podium. Il y a une vingtaine d'années, Denis a diversifié ses techniques de combats en découvrant et en devenant Champion de France de Sambo (Lutte Russe) en individuel et en équipe. Après avoir fait ses armes au sein du Club de Vergèze, où elle acquiert ses ceintures et ses victoires à force de volonté et de travail, Méлина devient assistante d'enseignement lors de sa première venue dans le club. Elle met un point d'honneur à transmettre à ses jeunes élèves les valeurs du code moral. En parallèle, elle intègre Sport étude Judo à Montpellier, finit 3^e au Championnat de France universitaire en individuel et 4^e en Championnat de France 1^{ère} division en équipe universitaire. Depuis l'âge de 16 ans, Méлина se qualifie systématiquement pour les championnats de France, pour des compétitions internationales et se classe pour les labels A. Tous les deux se sont formés pour aider les jeunes à profils atypiques et les initier à la pratique du judo malgré leurs difficultés physiques ou psychiques.

Le judo est à portée de tous, de 4 à 77 ans, la différence de chacun fait la richesse des autres. Leurs objectifs : toujours aller plus loin dans l'effort, en prenant du plaisir à découvrir et perfectionner les techniques.

Le Judo club était partenaire privilégié les 4 et 5 septembre au Vital Sports Décathlon de Nîmes pour la deuxième année consécutive.



Club Taurin Paul Ricard Toros y Fiesta

DES ACTIVITÉS DÉLOCALISÉES EN PLEIN AIR

Le Club Taurin Paul Ricard Toros y Fiesta de Milhaud remercie chaleureusement tous les participants à notre journée du 10 juillet 2021 aux arènes. Après une année difficile à cause la crise sanitaire, cette journée a marqué les retrouvailles des Milhautoises et Milhautois, ainsi que de nombreuses personnes venues des villages aux alentours, pour une journée sous le signe des traditions et de nos cultures taurines. Un grand merci à toutes et à tous, et on vous donne déjà rendez-vous le 8 et 9 juillet 2022 pour deux jours de convivialité et de partage dans nos arènes de Milhaud.

En attendant, l'ensemble du club taurin vous convie le samedi 13 novembre 2021 à la salle des fêtes de Milhaud pour son assemblée générale, la présentation de la saison 2022. Un apéritif vous sera offert pour conclure l'AG et la soirée se poursuivra

avec un diner cabaret avec la troupe Dancing Show sur le thème « Les Femmes ».

Pour plus d'informations merci de nous contacter au 06 19 73 74 83. Si vous souhaitez intégrer l'équipe du club et devenir adhérents du club, rdv le 13 novembre 2021 ou bien prenez contact avec nous on sera ravi de vous accueillir. Arnaud Frade, Président du CTPR et l'ensemble du bureau.



FCPE et Méлина Danse

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



En cette difficile année, malgré la crise sanitaire, la FCPE Milhaud et Méлина danse ont réussi à faire leur Gala de danse de fin d'année à la salle des fêtes après avoir repris les cours en plein air avec les règles sanitaires imposés. Méлина a réussi à maintenir tous les cours en extérieur après le déconfinement et l'interdiction de pratiquer les activités en intérieur. « Méлина danse » accueille les enfants de 3 ans à 14 ans, les adolescents ainsi que les adultes. N'hésitez pas à venir essayer ses cours de Fitness, danse modern'jazz et Zumb'danse. Les différents cours de Méлина sont toujours sur des musiques au goût du jour, dynamiques, adaptées à tous les niveaux et vous permettent de vous évader en oubliant votre quotidien.



L'année dernière, nous n'avons pas pu maintenir les manifestations au profit des écoles, excepté notre tombola de Pâques, mais nous pensons les reprendre en cette nouvelle année avec une équipe de parents et bénévoles toujours aussi motivés que dévoués malgré leur activité professionnelle et leur vie familiale. Depuis 4 ans que je préside cette association, nos actions ont permis de reverser en 2017/2018 : 2 083 € ; 2018/2019 : 2 785 € ; 2019/2020 : 1 789 € ; 2020/2021 : 3 925 € aux écoles primaire et maternelle de Milhaud. Nous avons ainsi participé à de nombreux projets : achats de jeux, échiquiers, jardin potager, plastifieuses, livres, sorties diverses... Chaque année, nous offrons un goûter de Noël aux élèves des écoles. Les élections de parents d'élèves se sont déroulées le 8 octobre 2021, nous pourrons ainsi vous représenter lors des futurs conseils d'écoles. Merci aux familles qui ont voté pour nous. N'hésitez pas à nous contacter pour des questions, des remarques, besoin d'aide et de soutien durant la scolarité de vos enfants. Nous ferons le lien entre l'école, la municipalité et vous, les parents.

Vous avez envie de vous investir durant la scolarité de vos enfants, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe. Quelques dates à retenir (sous réserve des conditions sanitaires) : Halloween 30 octobre 2021, Fête de l'Automne (Castagnade) 20 novembre 2021, gala de Noël de la danse 11 décembre 2021, loto des écoles 23 janvier 2022, carnaval 12 mars 2022, tombola de Pâques avril 2022, gala de fin d'année de la danse 18 juin 2022, fête des écoles (date à confirmer avec les écoles).

Contact : fcpe.milhaud@live.fr / Facebook : FCPE Milhaud - Audrey BACCHETTO et son équipe

Les Donneurs de Sang

AYEZ DU COEUR, SOYEZ DONNEUR

Vous l'avez sûrement entendu à la radio ou à la TV, les réserves de sang, affaiblies par la crise sanitaire, ont atteint un niveau dangereusement critique. En Occitanie, le stock est à ce jour de 6 500 poches (au lieu des 10 000 nécessaires) soit à peine 8/9 jours de stock (au lieu des 15/16 jours nécessaires pour répondre à tous les établissements de santé). Afin d'élargir les possibilités d'offrir son sang, l'EFS nous a octroyé une collecte estivale supplémentaire portant à 5 le nombre de collectes annuelles sur Milhaud.

Mobilisons-nous et soyons encore plus disponibles en 2022, les collectes auront lieu les : 13 janvier 2022, 17 mars 2022, 9 juin 2022, 11 août 2022 et 13 octobre 2022.

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs qui, par leur geste généreux, contribuent à sauver des vies lors des interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers et secours d'urgence.

Nous précisons que l'EFS accepte tous les donateurs, vaccinés ou non vaccinés et que la vaccination ne représente pas de contre-indication au don de sang ; il est possible de donner sans délai suite à une injection de vaccin. Enfin, nous avons le plaisir de vous convier à notre grand loto qui se déroulera à la salle des fêtes : le dimanche 5 décembre 2021. Nous comptons sur votre présence.



Le Club des Aînés « Jamaï Viel »

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

C'est avec le plus grand plaisir que le « Club des aînés, Jamaï Viel » a rouvert ses portes le 6 septembre. Le 26 septembre les adhérents étaient au rendez-vous pour notre traditionnelle paella qui inaugure chaque année, avec la kermesse, la reprise des activités. Seule déception, alors que nous nous y étions préparés, lors de la « Semaine Bleue », aucun Milhadois, extérieur au club, n'est venu à notre rencontre.

Après la perte de son regretté président : Daniel LAFORÉST, avec un bureau légèrement renouvelé, le « Club des aînés » propose de nombreuses activités : cartes, échecs, jeux divers, tricot, couture, voyages, repas, et reste ouvert à toute nouvelle personne, Milhadoise ou pas, désirant partager du temps en toute convivialité.

Milhaud Mille dons

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Mis en veille en raison de la pandémie de coronavirus, les associations espèrent un retour à la vie normale même si les contraintes sanitaires en vigueur nous rappellent que tout n'est pas derrière nous. Nous avons tous hâte de retrouver nos activités et les associations de retrouver leurs adhérents pour pouvoir avancer. Milhaud Mille dons a repris, le 18 juillet, avec son vide grenier. Les exposants avaient besoin de se débarrasser du tri effectué pendant ces longues périodes de confinement.

Puis, nous étions au Pont du Gard, le 9 octobre, pour le lancement du Téléthon 2021. Comme les années précédentes, nous préparons notre loto qui aura lieu le dimanche 28 novembre au centre socioculturel à 17h. Notre loterie est lancée ; les tickets sont déjà en vente auprès de nos adhérents.

Rendez-vous le vendredi 3 décembre et le samedi 4 : venez découvrir ce que les associations milhadoises vous ont préparé pour cette édition du Téléthon.

Vous souhaitez adhérer, vous renseigner, faire un don à notre association ?

Vous pouvez nous contacter : milhaudmilledons@orange.fr



Paroisse Catholique

REPAS COLOMBIEN

Le Père Germán NIÑO et l'ensemble paroissial de Milhaud, Uchaud-Vestric et Bernis-Aubord ont organisé, le dimanche 3 octobre 2021 à la salle des fêtes de Milhaud, un repas festif animé par Cultura Baila, groupe de musique et danses latino. Cent soixante personnes environ, parmi lesquelles on notait la présence du Maire, Jean-Luc DESCLOUX, et de son premier adjoint, Joseph COULLOMB, étaient présentes à ce rendez-vous, où cette année le Venezuela était mis à l'honneur.

En introduction de ce chaleureux moment de détente que les participants ont vécu, le Père Germán NIÑO a effectué une présentation d'un pays voisin de la Colombie, le Venezuela, le plus au Nord de l'Amérique du Sud. Découvert le 3 août 1498 par Christophe Colomb, le territoire de l'actuel Venezuela, après trois siècles de colonisation espagnole, s'est déclaré indépendant le 5 juillet 1811. Aujourd'hui la République bolivarienne du Venezuela est une République Fédérale qui compte plus de 4 000 km de frontières terrestres avec le Brésil, la Colombie et le Guyana. Ce pays est divisé en trois régions géographiques, au nord et à l'ouest le littoral et les Andes, au centre de vastes plaines et au sud le massif guyanais. Son économie est essentiellement tournée autour du pétrole dont il est un important producteur et du gaz naturel. Le Venezuela est peu peuplé avec trente millions d'habitants, et en dépit de ses nombreuses richesses naturelles, faiblement industrialisé, avec de très fortes inégalités sociales. Sur le plan de l'alimentation, la céréale la plus consommée est le riz et le plat le plus courant que nous avons découvert durant ce repas colombo-vénézuélien, est le *pabellon criollo* composé de viande de bœuf effilochée, de riz, de haricots noirs, de bananes frites, le tout servi avec l'*arepa*, le pain fait de farine de maïs. La musique populaire d'origine afro-antillaise, influencée par ses origines espagnoles, amérindiennes et africaines, qui est reine dans le cœur de la plupart des Vénézuéliens et qui nous a accompagné tout au long de l'après-midi, sur différents rythmes de danses, la Salsa, la Bachata, la Cumbia Sampuesana et la danse Carnaval, a fait le succès de cette réunion, nous offrant de bons moments de convivialité.



Gard'n Party



LET'S SPEAK ENGLISH WITH GARD'N PARTY !

d'Gard'n Party vous ouvre ses ateliers pour une nouvelle année de découvertes, d'apprentissage, de perfectionnement, de conversation en Anglais. New ! Cette année, nous souhaitons mettre en place un service de garde à domicile avec Anglais. Minikids and Kids pourront découvrir l'anglais par le jeu dans un cadre qui leur est familier avec une animatrice spécialement formée.



Au centre socioculturel de Milhaud, Teens and Adults pourront s'épanouir en étant acteurs de leur anglais au sein d'ateliers créatifs et ludiques où parler n'est plus une épreuve. Nous accompagnons également collégiens et lycéens par petits groupes pour une aide aux devoirs et préparations d'examens.

Les cours et ateliers sont vraiment adaptés au niveau de chacun et travailler son anglais devient un plaisir. De nombreux stages sont proposés pendant les vacances scolaires et bien sûr, des voyages vers les pays anglophones.

N'hésitez pas à vous renseigner - GARD'N PARTY 06 65 70 48 18 - agardnparty@gmail.com - Facebook - www.gardnparty.com

**Nous remercions tous les annonceurs
qui nous aident au financement de ce bulletin municipal.**

**Consultez-les pour vos achats,
ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.**



POUR LES FÊTES : CHOISISSEZ LA QUALITÉ D'AUTREFOIS



FABRIQUE & BOUTIQUE : 4 IMPASSE GASTON TAILLAND – ZAC TRAJECTOIRE – MILHAUD
 BOUTIQUE « DIRECT FABRIQUE » OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 16H – INFOS : 04 66 27 56 62

AVEC NOUS, RENCONTREZ VOTRE TERRAIN À BÂTIR



Choisir votre terrain à bâtir c'est faire une rencontre, avoir le coup de cœur pour un lieu qui vous correspond. GGL Aménagement vous accompagne pour écrire cette belle histoire qui commence...

Nous concevons pour vous des quartiers où il fait bon vivre, des espaces adaptés à vos besoins, au cœur de l'environnement que vous aurez choisi.

Engagés dans votre projet de vie.



ggl-amenagement.com

04 66 689 689

Groupe GGL_

SUNCHIA - Concept - Design - Architecture - Urbanisme - Environnement



SOMATHERM

Chauffage - Plomberie
Installation - Maintenance

 **04 66 74 23 06**

 contact@somatherm2.fr



118 route de Montpellier
30540 MILHAUD